

**INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 DECEMBRE 2016**

	DU 01/10/2016 AU 31/12/2016	DU 01/10/2015 AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015	VAR %
1- Produits d'exploitation bancaires	154 673 550	131 452 090	527 745 487	504 137 156	4.68%
- Intérêts	96 192 108	92 204 910	374 204 685	382 720 253	-2.23%
- Commissions en produits commercial et d'investissement	20 836 051	14 836 748	71 548 321	55 694 403	28.47%
	37 645 391	24 410 432	81 992 481	65 722 501	24.76%
2- Charges d'exploitation bancaires	56 617 150	53 295 065	218 064 621	234 443 262	-6.99%
- Intérêts encourus	55 668 413	52 570 774	214 145 516	230 565 925	-7.12%
- Commissions encourues	948 737	724 291	3 919 106	3 877 337	1.08%
3- Produit net bancaire	98 056 400	78 157 025	309 680 866	269 693 895	14.83%
4- Autres produits d'exploitation	1 829 868	1 518 679	6 057 536	5 898 744	2.69%
5- Charges opératoires	41 153 786	36 758 920	144 596 948	131 664 789	9.82%
- Frais de personnel	29 276 604	27 585 140	110 991 813	106 672 448	4.05%
- Charges générales d'exploitation	11 877 182	9 173 780	33 605 135	24 992 341	34.46%
6- Structure du portefeuille			1 421 923 909	1 113 574 057	27.69%
- Portefeuille-titres commercial			1 066 614 516	814 369 844	30.97%
- Portefeuille-titres d'investissement			355 309 393	299 204 213	18.75%
7- Encours des crédits (1)			5 588 166 014	5 341 440 438	4.62%
8- Encours des dépôts , dont			5 443 353 189	5 285 080 695	2.99%
- Dépôts à vue			2 084 695 893	1 947 341 158	7.05%
- Dépôts d'épargne			2 320 327 321	2 191 281 698	5.89%
9- Emprunts et ressources spéciales			354 290 650	444 034 546	-20.21%
10- Capitaux propres (2)			696 087 249	662 621 428	5.05%

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} trimestre 2016 .

(2) Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2016**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession. Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.
Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.
La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 DECEMBRE 2016

Au terme de l'exercice 2016, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 158,3 millions de dinars ou 3,0% entre décembre 2015 et décembre 2016 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 137,4 millions de dinars ou 7,1% pour s'établir à 2.084,7 millions de dinars et représenter 38,3% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2016 contre 1.947,3 millions de dinars ou une part de 36,8% à fin décembre 2015.
- Dépôts d'épargne : +129 millions de dinars ou 5,9% pour atteindre 2.320,3 millions de dinars ou une part de 42,6% contre 2.191,3 millions de dinars ou une part de 41,5% une année auparavant.
- Dépôts à terme : -139,9 millions de dinars ou - 13,8% qui se sont établis à 876,1 millions de dinars et ont représenté une part de 16,1% à fin décembre 2016 (1.016 MD et 19,2% en décembre 2015).

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 354,3 millions de dinars à fin décembre 2016, en repli de 89,7 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin décembre 2015. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances sur les emprunts obligataires et privés :

- emprunts obligataires et privés : -88,8 millions de dinars ou -35,5%
- ressources spéciales : -1,0 millions de dinars ou -0,5%

3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au quatrième trimestre 2016) ont progressé de 246,7 millions de dinars ou 4,6% pour s'établir à 5.588,2 millions de dinars à fin décembre 2016 contre 5 341,4 millions de dinars une année auparavant.

- 4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 1.066,6 millions de dinars, en progression de 252,2 millions de dinars ou 31% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2015 (814,4 millions de dinars).
- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 56,1 millions de dinars ou 18,8% pour s'établir à 355,3 millions de dinars à fin décembre 2016.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 40 millions de dinars ou +14,8% comparativement à fin décembre 2015 pour se situer à 309,7 MD. Cette situation résulte de l'effet conjugué de :
- **la hausse des produits d'exploitation bancaire** (+23,6 millions de dinars ou 4,7%) pour s'établir à 527,7 millions de dinars à fin décembre 2016.
 - **la baisse des charges d'exploitation bancaire** (-16,4 millions de dinars ou -7,0%), lesquelles se sont établies à 218,1 millions de dinars à fin décembre 2016 contre 234,4 millions de dinars à fin 2015.
- 7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 12,9 millions de dinars ou 9,8% et se sont établies à 144,6 millions de dinars à fin décembre 2016.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** s'est amélioré de 2,1 points de pourcentage pour se situer à 46,7% au terme de l'exercice 2016 (48,8% en décembre 2015).

